

Mobilité de formation des personnels dans le cadre du programme ERASMUS+

Le programme européen Erasmus+ pour le Personnel offre des opportunités de financement pour des missions de formation professionnelle à destination des personnels universitaires.

Ces missions se déroulent dans les pays éligibles au programme (UE) mais également dans d'autres pays du monde, soit dans le cadre de la Staff Week pour le personnel administratif (STT), soit pour une mission d'enseignement (STA) pour les enseignants.

Mobilité du Personnel Administratif (STT) :

- La Staff Week est une semaine de formation sous forme de workshop, impliquant un échange de pratiques avec des collègues d'autres universités européennes.
- Consultez la liste des Staff Weeks disponibles et postulez sur [iMotion](#).

Mobilité des Enseignants (STA) :

- La mobilité des enseignants se déroule dans une université partenaire de l'UG, avec la tenue de cours dans leur domaine d'enseignement.
- Les interventions durant la mobilité doivent représenter un minimum de 8 heures.

Période de Mobilité :

- Les séjours doivent avoir lieu entre le 1er septembre et le 31 juillet de chaque année universitaire.

Prise en Charge Financière :

- L'Agence Erasmus+ finance le séjour à hauteur de 92, 106, ou 119€ par jour, selon la destination (voir tableau dans le PowerPoint).
- Une allocation voyage de 820 ou 1 500€ s'ajoute à la bourse en fonction de la destination (voir tableau dans le PowerPoint).

Durée de la Mobilité :

- La mobilité peut durer de 2 à 8 jours, avec 2 jours de voyage supplémentaires pris en charge.

Public Concerné :

- Ouvert à tout le personnel de l'Université (titulaire ou contractuel).
- Priorité accordée aux premières mobilités à l'étranger, aux personnels BIATSS avec plus d'ancienneté à l'UG, et à ceux portant des projets à l'international bénéficiant aux étudiants et l'UG.

Prérequis :

- Niveau minimum requis en anglais ou dans la langue du pays de destination.

Démarches :

¹ « Un EES d'un pays membre du programme en possession d'une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur ou un EES d'un pays partenaire ayant signé un accord interinstitutionnel avec le partenaire d'accueil issu d'un pays participant au programme ; ou toute organisation publique ou privée d'un pays membre du programme active sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse ».

Etape 1 :

STT : Se renseigner et candidater à une ou plusieurs Staff Weeks sur [iMotion](#) disponibles correspondant à vos centres d'intérêts (pour les STT)

STA : Contacter l'institution d'accueil pour valider le plan de travail / (pour les STA)

Etape 2 :

Remplir la fiche de candidature incluant la confirmation d'inscription à la Staff Week et le programme de formation (pour les STT) ou le programme d'enseignement accompagné de la lettre d'invitation (pour les STA), et les remettre au BRI

Etape : 3 :

Remplir son Kit de Mobilité (Contrat Erasmus + entre l'UG, le Candidat et l'institution d'accueil)

Etape 4 :

Mise en paiement de la mobilité du personnel

Etape 5 :

Réalisation de la Mobilité

Etape 6 : À l'issue de la mobilité, le participant doit remplir un rapport Erasmus+ en ligne et nous remettre une attestation de participation signée du partenaire

Remarques : Une sélection a lieu chaque année en fonction du nombre de bourses variables attribuées par ERASMUS + à l'UG.

STA : Colloque et séminaire ne sont pas éligibles